



Association le Mouret solidaire

Procès-Verbal de l'assemblée du 03 juin 2024 à 20h00
à la salle d'activité du bureau communal au Mouret

Personnes excusées

M. le Député Claude Brodard
M. le Conseiller communal Michaël Vogt
Mme Isabelle Bloch
Mme Anna Brodard
Mme Josette Clément
Mme Ruth Murith
Mme Bernadette Peiry
Mme Marianne Vonlanthen
M. Benoît Veste

Personnes présentes :

22 personnes

Mme la Présidente ouvre la séance en souhaitant une cordiale bienvenue aux membres de l'association, à Mme la Conseillère communale de Ferpicloz, ainsi qu'aux membres bénévoles.

1. Approbation du tractanda

La convocation incluant le tractanda a été transmise par courrier personnalisé. Madame la Présidente demande s'il y a des remarques concernant le tractanda. Aucune remarque n'est formulée. L'assemblée ayant été convoquée dans les délais et selon les modalités convenues, elle peut valablement délibérer.

Madame la Présidente informe que, dans le but de faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés.

M. Armand Dousse est nommé scrutateur.

22 personnes sont présentes

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2023

Le procès-verbal était à disposition sur le site internet de l'association. Aucune remarque n'étant formulée, il est considéré comme approuvé.

Madame la Présidente remercie Mme Jacqueline Richard pour la rédaction du procès-verbal.

3. Rapport de Gestion 2023

Tous secteurs confondus, un total de 335 prestations ont été réalisées en 2023.

Les prestations de transport et de visites à domicile ont été relativement similaires à celles de l'exercice précédent. En 2023, 73 demandes de transport ont été traitées, totalisant 1'156 kilomètres parcourus. Les principales destinations étaient Marly, Le Mouret et La Roche.

Le secteur des repas à domicile représente le plus grand pourcentage des prestations effectuées soit 235 prestations pour 1974 repas livrés. Certes, les personnes âgées ont beaucoup de temps libre. Elles auraient très bien le temps pour se concocter de bons petits plats. Cependant, en raison de difficultés de mobilité, de perte de réflexes ou de certaines maladies, cuisiner peut s'avérer être un gros effort pour elles. Le portage des repas devient alors la solution idéale pour elles afin de pallier ce problème.

Les rencontres conviviales rencontrent toujours un franc succès : sur les 19 rencontres organisées, la fréquentation moyenne s'est établie à 15 personnes. Avec l'avancée en âge, les relations sociales peuvent fortement diminuer. Les repas pris en commun créent un moment de partage et de convivialité. Après le repas, place aux jeux de cartes et différents jeux de société, pour créer un moment de partage.

La nouvelle activité "promenade", lancée le 25 avril 2023, affiche d'ores et déjà un bilan positif. Les 7 promenades organisées ont rassemblé 59 participants.

Concernant le secteur des tâches administratives, hormis les déclarations d'impôts, aucune autre demande n'a été formulée. Il en va de même pour les cours d'informatique, qui, contrairement à l'année précédente, n'ont pas été sollicités.

Enfin, la nouvelle activité tricot/crochet, débutée en novembre 2023 et se tenant chaque premier mercredi du mois au siège de l'association à Bonnefontaine, fera l'objet d'un premier bilan à la fin de l'année 2024.

Le secteur mis en évidence dans l'activité de l'association est celui constitué par le volume de tâches administratives, de gestion, d'organisation et de permanences, accomplies bénévolement par les membres du comité. La gestion et l'organisation des repas à domicile en représente la part la plus importante.

L'historique des prestations réalisées par l'association depuis sa création en 2009 jusqu'à fin 2023 témoigne d'un réel besoin dans notre région. Cela représente 3'364 prestations fournies, plus de 60'253 kilomètres parcourus et 6'016 heures de bénévolat. Il en va de même pour les livraisons de repas à domicile, avec plus de 19'680 repas livrés entre 2011 et 2023.

Il est constaté que nos prestations sont majoritairement sollicitées par des personnes âgées, bien qu'elles s'adressent à l'ensemble du public.

Les objectifs pour 2024 s'inscrivent dans la continuité des années précédentes, à savoir : promouvoir nos actions de solidarité auprès de la population de notre région par le biais de la publicité médiatique et de l'affichage auprès des commerces de la région ; présenter les multiples services de l'association aux personnes de 80 ans et plus ; renforcer notre présence auprès des personnes en situation de solitude ou d'isolement ; et collecter les ressources financières nécessaires au bon fonctionnement de l'association."

Madame la Présidente souligne l'importance du travail accompli par l'ensemble des bénévoles, sans qui rien ne serait possible, et les remercie chaleureusement.

Elle met également en avant le rôle essentiel des associations volontaires œuvrant pour l'entraide et la solidarité, telles que Le Mouret-Solidaire.

Les différents services offerts par notre structure répondent pleinement aux besoins actuels de notre société.

Le rapport de gestion 2023 est approuvé à l'unanimité, par applaudissements.

4. Approbation des comptes 2023

Mme la Vice-présidente Mme Sandra Marthe présente les comptes détaillés de fonctionnement de l'association au 31.12.2023.

Le rapport des vérificatrices des comptes, établi par Mesdames Christelle Yerly et Eliane Wicht, confirme la bonne tenue des comptes et propose de donner décharge à Mme Sandra Marthe.

Les comptes 2023 sont approuvés à l'unanimité, sous les applaudissements.

5. Approbation du Budget 2024

Mme Sandra Marthe poursuit la présentation de la partie comptable de l'association en exposant le budget.

Le budget 2024 est approuvé à l'unanimité, par applaudissements.

Mme la Présidente remercie Mme Sandra Marthe pour la tenue exemplaire des comptes ainsi que pour le travail de contrôle des vérificatrices des comptes.

6. Divers

Mme Guadalupe Brodbeck, informaticienne et webmaster de l'association, présente le contenu de deux nouveaux modules de formation qui seront ajoutés à la liste des cours informatiques déjà existants, à savoir : un module sur l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA) et un autre sur l'utilisation du dossier électronique du patient (CARA).

N'ayant plus de questions, Mme la Présidente remercie les membres présents pour leur participation. Elle déclare alors cette assemblée officiellement close et invite chacun à partager le verre de l'amitié.

Le Mouret le, _____

La Présidente

Membre et prise du pv

Gisèle Marthe

Jacqueline Richard